

PROVINCE DE NAMUR

Le tourisme en 2020

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE



Préambule

Ce document rassemble les données statistiques relatives au tourisme dans la Province de Namur en 2020.

Il s'agit d'un complément au document « La Wallonie touristique en chiffres – Données 2020 », élaboré par l'Observatoire wallon du Tourisme (OwT) du Commissariat général au Tourisme (CGT), qui contient également des données économiques et une analyse de l'impact de la crise Covid sur le secteur touristique.

Table des matières

1. L'offre
2. La fréquentation
3. Quelques chiffres par marché

1. L'offre

1.1 Les hébergements

1.2 Les attractions

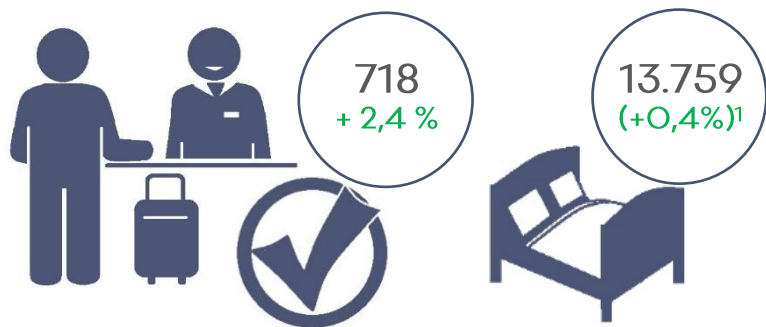
1.1 Les hébergements

Suite au processus de dématérialisation mis en place par le CGT, la méthodologie de comptabilisation des chambres d'hôtes et des chambres d'hôtes à la ferme a changé. Si auparavant, chaque chambre était comptabilisée, dorénavant c'est le nombre d'exploitants qui est pris en compte, laissant penser qu'il y en a moins.

Les hébergements non reconnus ont été recensés sur base des déclarations des exploitants dont l'infrastructure est « en cours d'instruction » ou « échue » et des informations recueillies par la Cellule « Déclaration d'exploitation » du CGT, créée en 2017.

La création de cette cellule permet d'obtenir une connaissance de plus en plus fiable du nombre d'hébergements non reconnus.

Hébergements marchands reconnus*



Source : OwT au 31/12/2020

* Hôtels, campings (hors caravanage), hébergements de terroir, villages de vacances et centres de tourisme social

Hébergements marchands non reconnus**



Source : OwT au 31/12/2020

** Hôtels, campings (hors caravanage), hébergements locatifs, villages de vacances et centres de tourisme social

Hébergements non marchands (résidences secondaires)



Source : OwT 2019 (auprès de 37 communes de la Province de Namur)

¹ La comptabilisation de la capacité des villages de vacances a été modifiée en 2020, les chiffres entre parenthèses montrent l'évolution en excluant ces hébergements du calcul.

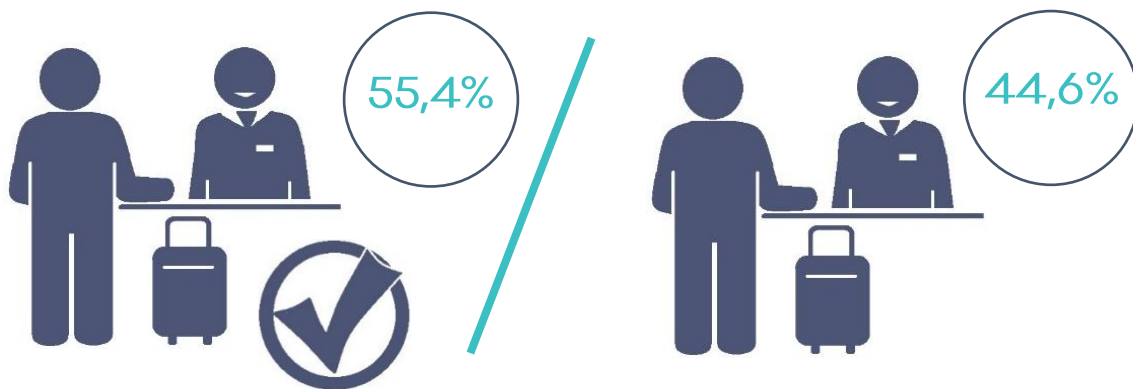
1.1 Les hébergements

Avec l'obligation, depuis 2017, pour chaque exploitant d'hébergement de se faire connaître à la Cellule « Déclaration d'exploitation » du CGT, le recensement des hébergements non reconnus a gagné en fiabilité, entraînant par conséquent une augmentation de la « part de non reconnu » par rapport aux années précédentes.

Hébergements marchands reconnus vs non reconnus

Hébergements reconnus vs non reconnus en Province de Namur

Base: total des hébergements



Capacité d'accueil dans les hébergements reconnus vs non reconnus en Province de Namur

Base: total des lits



1.1 Les hébergements

La base de données « Tourisme social » a été actualisée par la Direction des Infrastructures et Attractions touristiques en 2018, et validée par le Comité technique du tourisme social.

La Province de Namur compte 49 campings de type terrain de caravanage reconnus pour une capacité d'accueil de 4.879 emplacements saisonniers (résidentiels) reconnus.

Hôtels



44



2.111

Hébergements
de terroir

(gîtes, chambres d'hôtes, meublés)



625



5.106

Villages de vacances
et centres de tourisme social



18



2.237

Campings
(hors caravanage)



31



4.305

Les hébergements
marchands reconnus –
Nombre et capacité
d'accueil (lits)

1.1 Les hébergements

Les informations issues de la Cellule « Déclaration d'exploitation » ne permettent pas de catégoriser avec précision certains hébergements non reconnus puisqu'ils ne peuvent porter une appellation protégée du CGT.

Les gîtes, meublés, chambres d'hôtes, hébergements insolites et hébergements pour groupes non reconnus sont regroupés sous la dénomination « Hébergements locatifs »

Hôtels



44



1.562

Hébergements
locatifs



504



4.219

Villages de vacances
et centres de tourisme social



8



4.710

Campings
(hors caravanage)



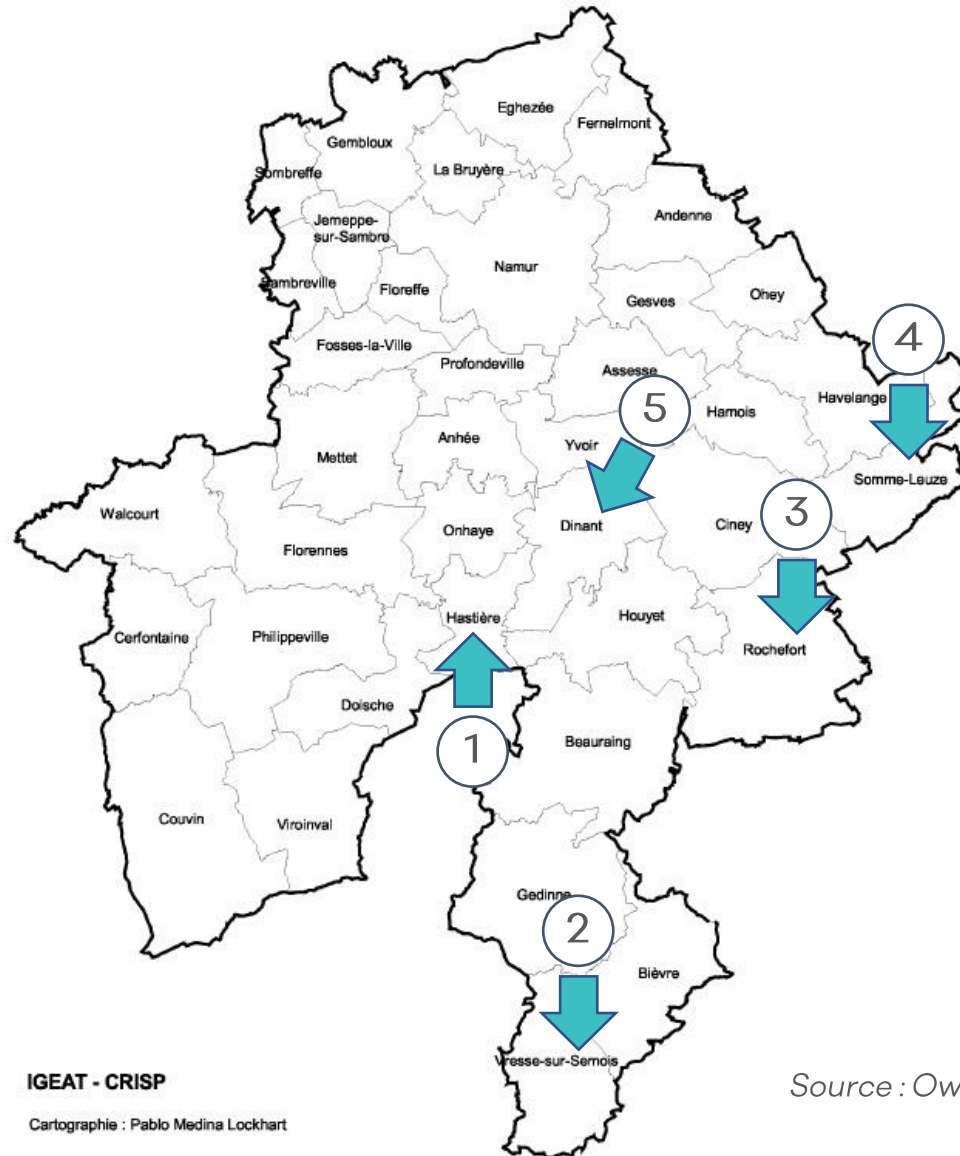
23



1.821

Les hébergements
marchands non-reconnus
– Nombre et capacité
d'accueil (lits)

1.1 Les hébergements



L'hébergement marchand :
top 5 des lits par commune

1.2 Les attractions



Pôle culturel : 50

5 demeures & monuments historiques
8 châteaux & citadelles
37 musées



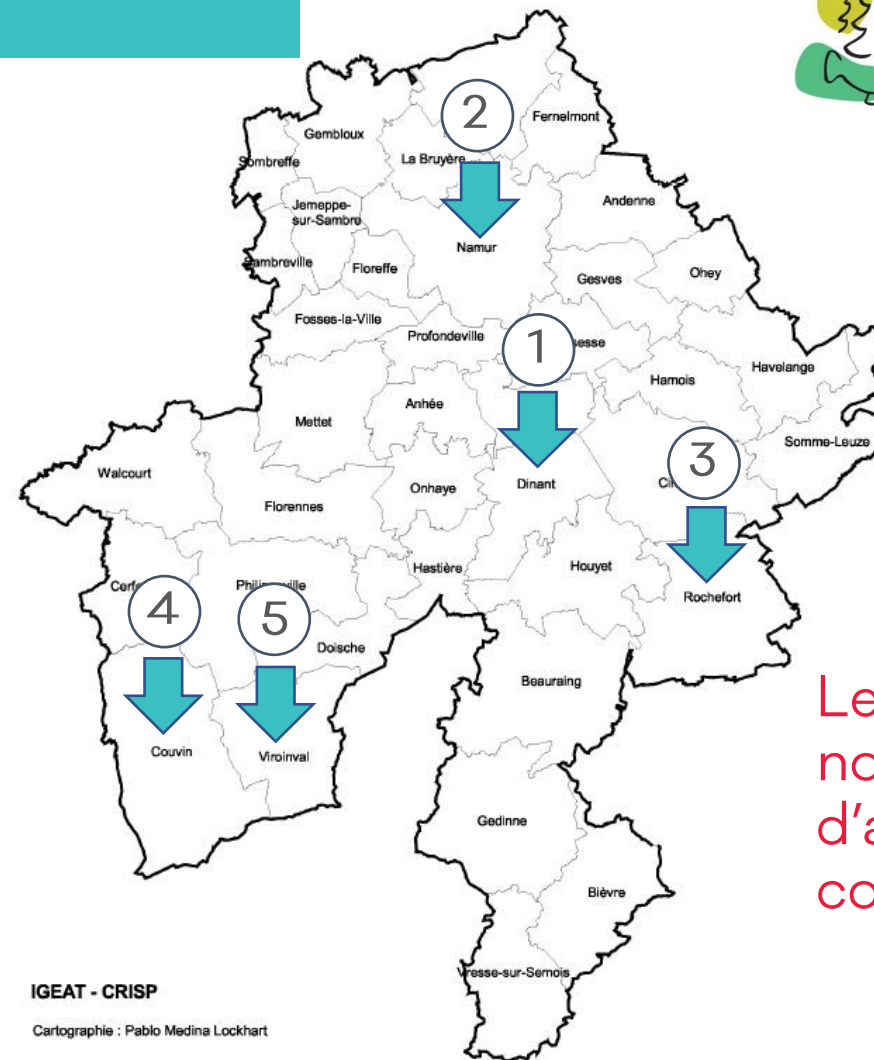
Pôle naturel : 14

3 jardins, parcs et réserves naturelles
4 parcs animaliers & zoos
7 grottes & cavernes



Pôle récréatif : 21

8 attractions nautiques
13 centres récréatifs & parcs



IGEAT - CRISP

Cartographie : Pablo Medina Lockhart

2. La fréquentation

2.1 Les hébergements

2.2 Les attractions

2.1 Les hébergements

Arrivées et nuitées reconnues en Province de Namur

	Total des touristes	Evolution
Arrivées	302.120	- 48,0 %
Nuitées	788.088	- 44,1 %
Durée moyenne de séjour (en nuitées)	2,6	-

Nuitées non reconnues en Province de Namur

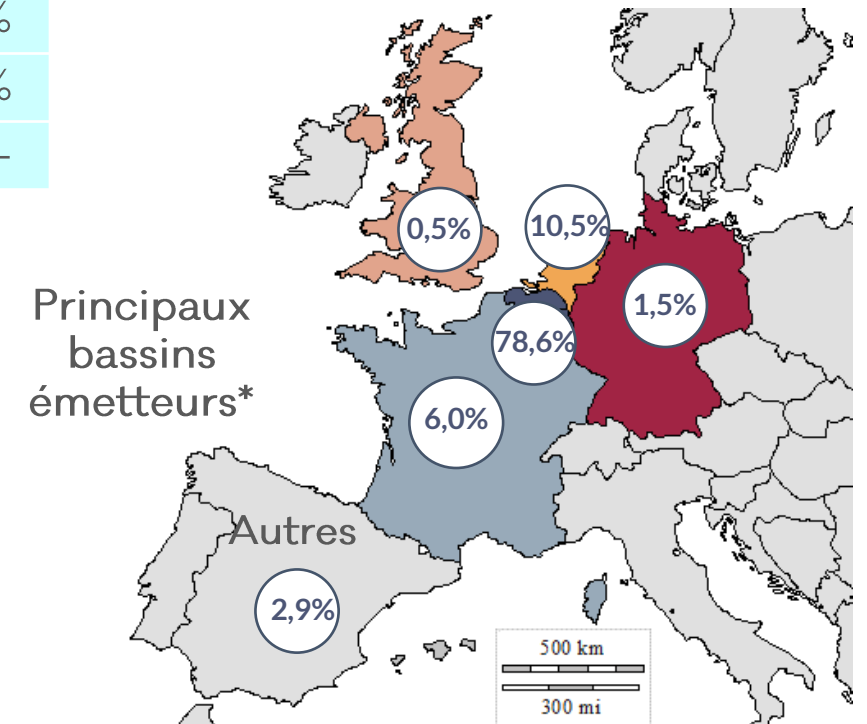
	Total des touristes
Nuitées	705.000

Total des nuitées en Province de Namur

	Total des touristes
Nuitées	1.500.000

Types d'hébergements : hôtels, campings, hébergements de terroir, villages de vacances et centres de tourisme social, hébergements locatifs
Sources : DG Statistique du SPF Economie 2020, pour les hébergements reconnus, et OwT au 31/12/2020, pour les hébergements non reconnus

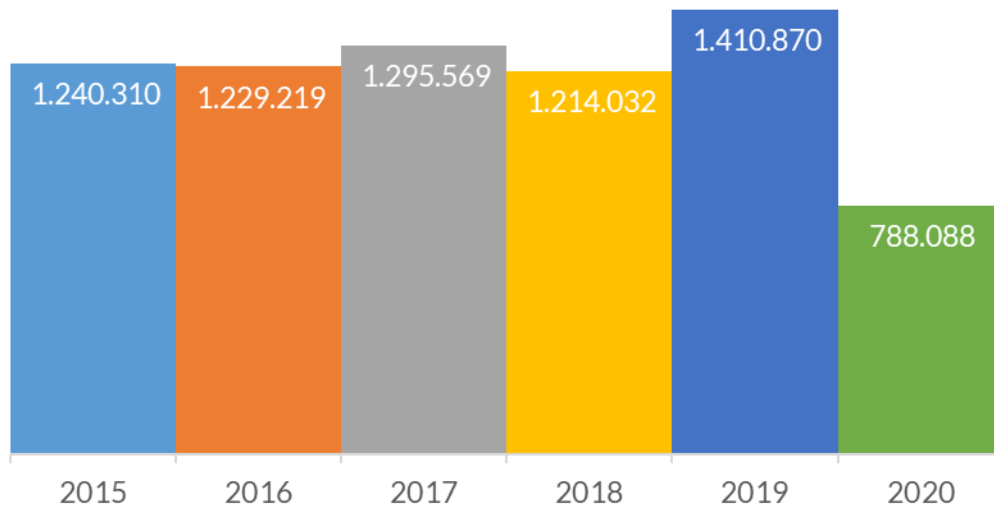
* L'estimation des nuitées non reconnues est calculée sur base de de la capacité d'accueil non reconnue et des nuitées reconnues



* Sur base des arrivées reconnues

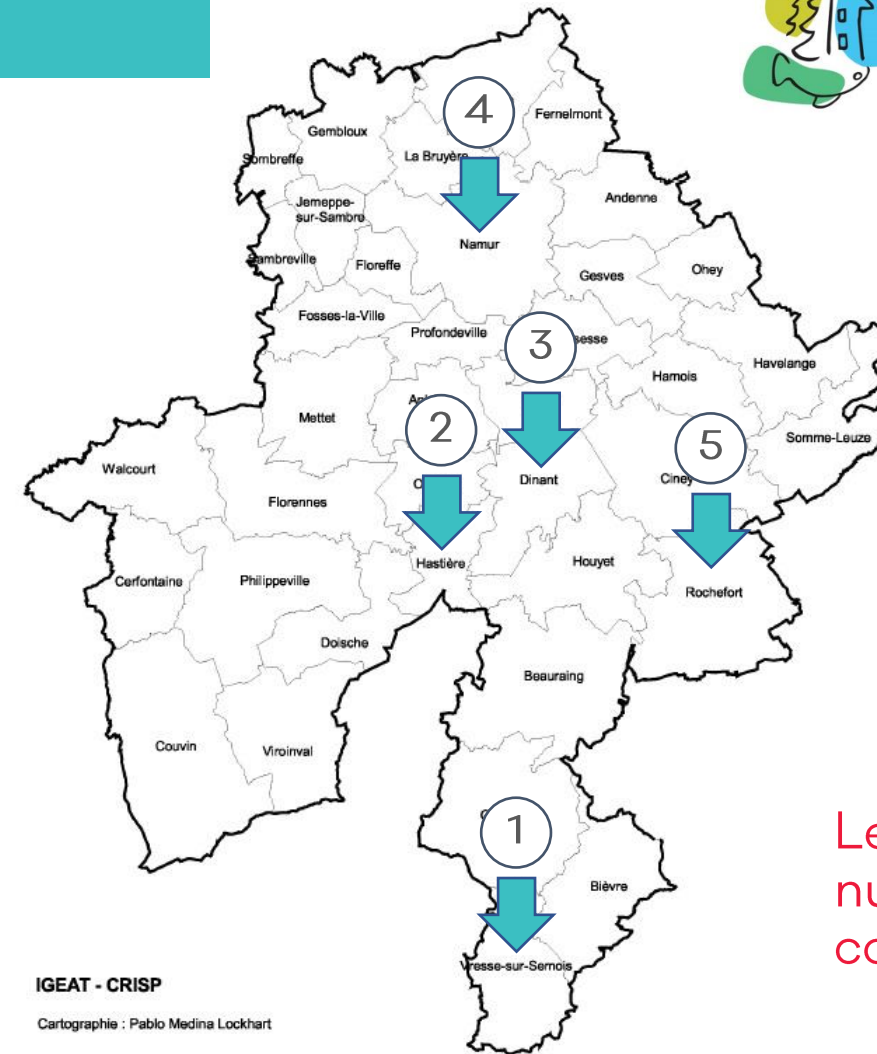
2.1 Les hébergements

L'évolution des nuitées* en Province de Namur de 2015 à 2020



* Dans les hébergements reconnus

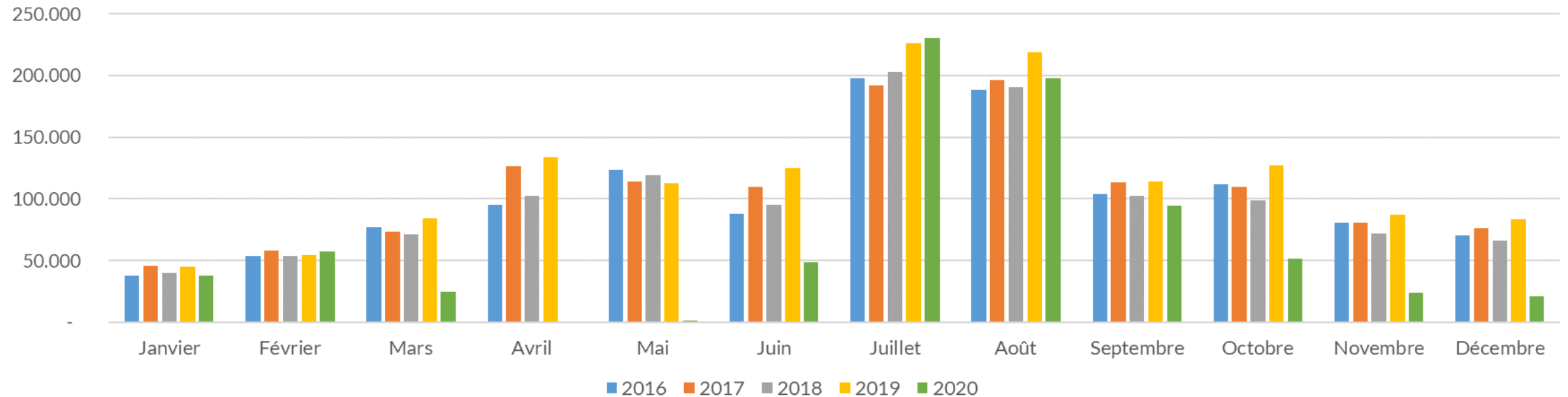
Sources : DG Statistique du SPF Économie et IWEPS 2015-2020



Le top 5 des
nuitées* par
commune

2.1 Les hébergements

L'évolution des nuitées mensuelles* en Province de Namur de 2016 à 2020



* Dans les hébergements reconnus

Source : DG Statistique du SPF Économie 2016 - 2020

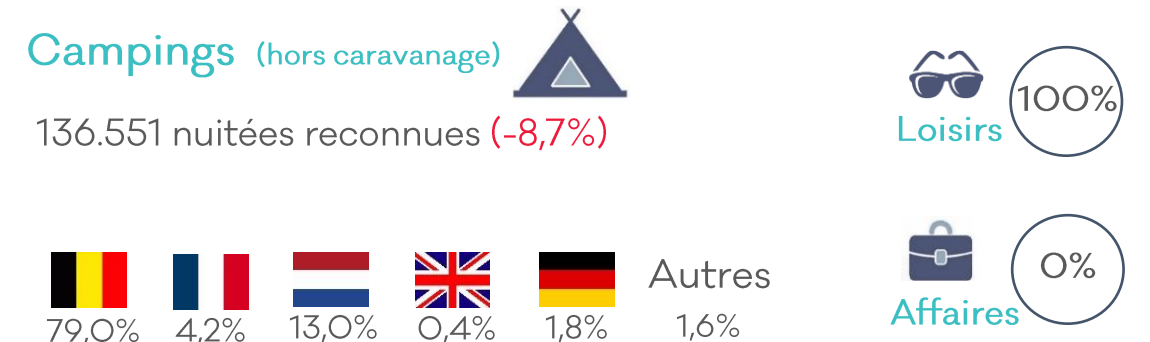
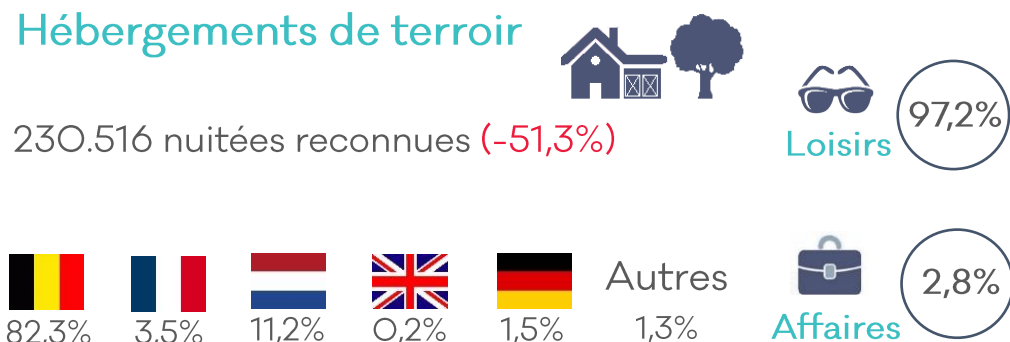
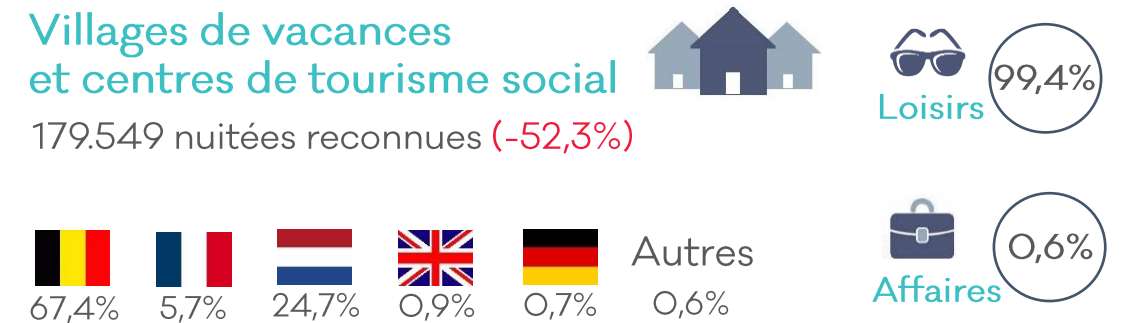
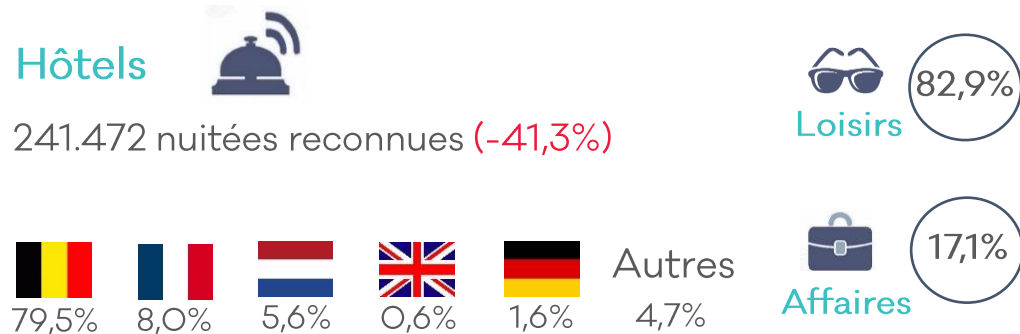
2.1 Les hébergements

Sur base des arrivées reconnues, sauf mention contraire

Types de déplacement des touristes en Province de Namur



Fréquentation des hébergements, origines de clientèle et buts de déplacement



2.2 Les attractions

La fréquentation et les origines de clientèle



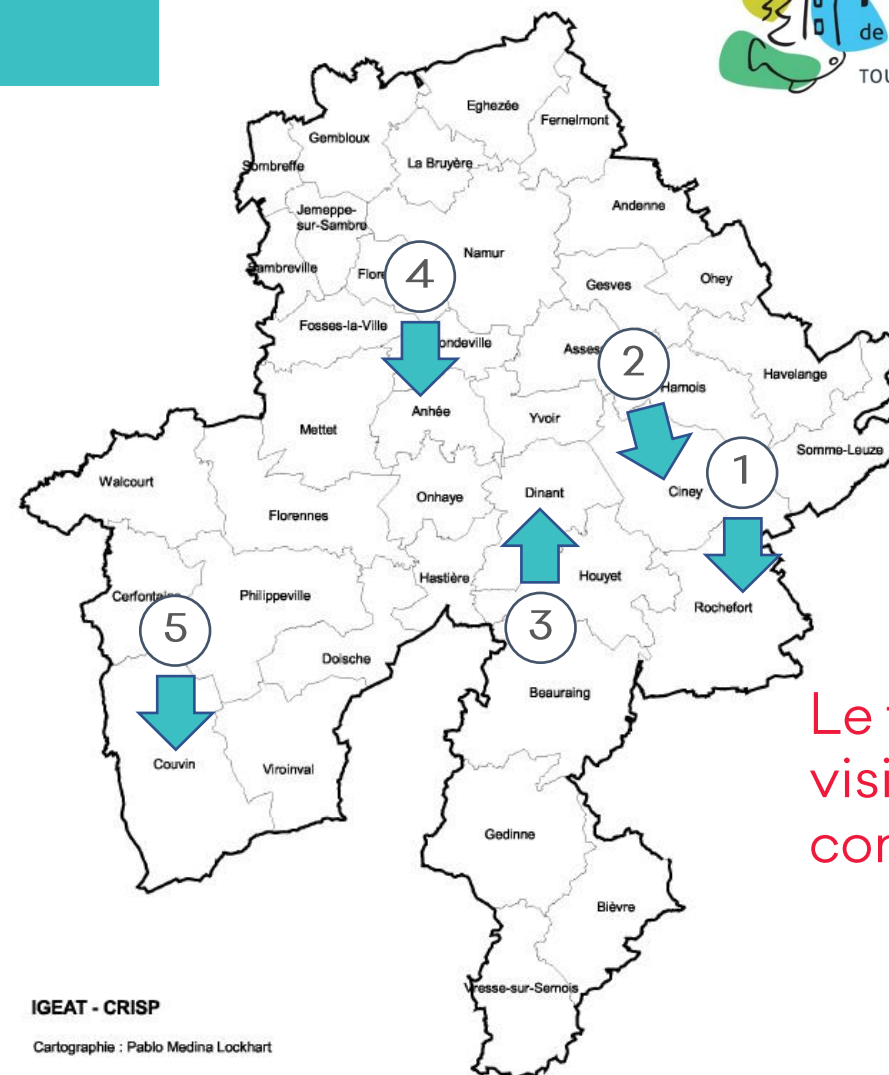
Pôle culturel : 611.118 visiteurs (-55,2%)



Pôle naturel : 533.908 visiteurs (-31,1%)



Pôle récréatif : 857.258 visiteurs (-24,2%)



IGEAT - CRISP

Cartographie : Pablo Medina Lockhart

3. Quelques chiffres par marché

3.1 Belgique

3.2 Pays-Bas

3.3 France

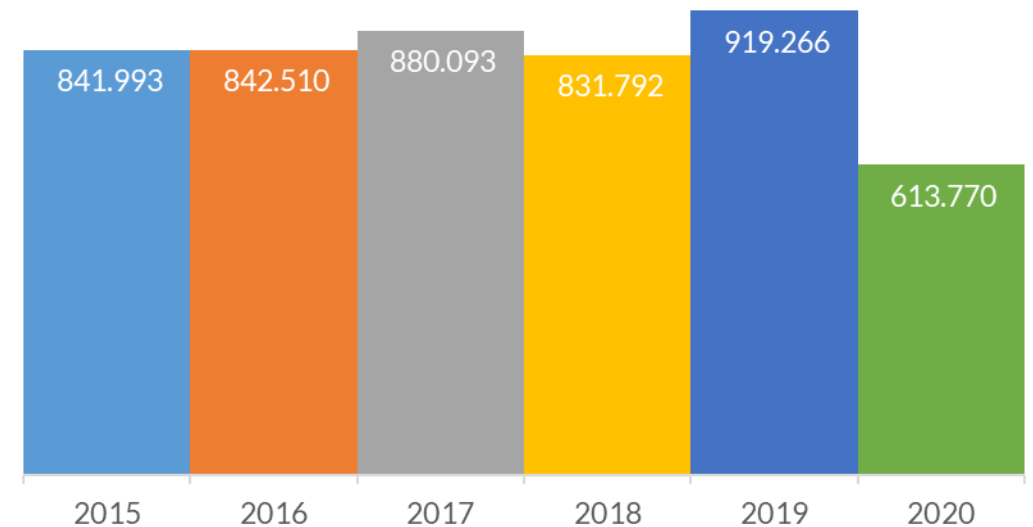
3.4 Allemagne

3.5 Royaume-Uni

3.1 Belgique

Indicateur	Voyageurs étrangers	Voyageurs belges
Arrivées	64.679	237.441
Nuitées	174.318	613.770
Durée moyenne de séjour	2,7	2,6

L'évolution des nuitées du marché belge en Province de Namur de 2015 à 2020



Types de déplacement des Belges en Province de Namur, 2020*

 **92,8%**
Loisirs

 **2,5%**
MICE

 **4,7%**

Autres raisons professionnelles

* Sur base des arrivées

3.1 Belgique

Principaux types d'hébergement des Belges en Province de Namur *



Hôtels

30,6%



Tourisme de terroir

30,5%



Villages de vacances
et centres de
tourisme social

20,9%



Campings

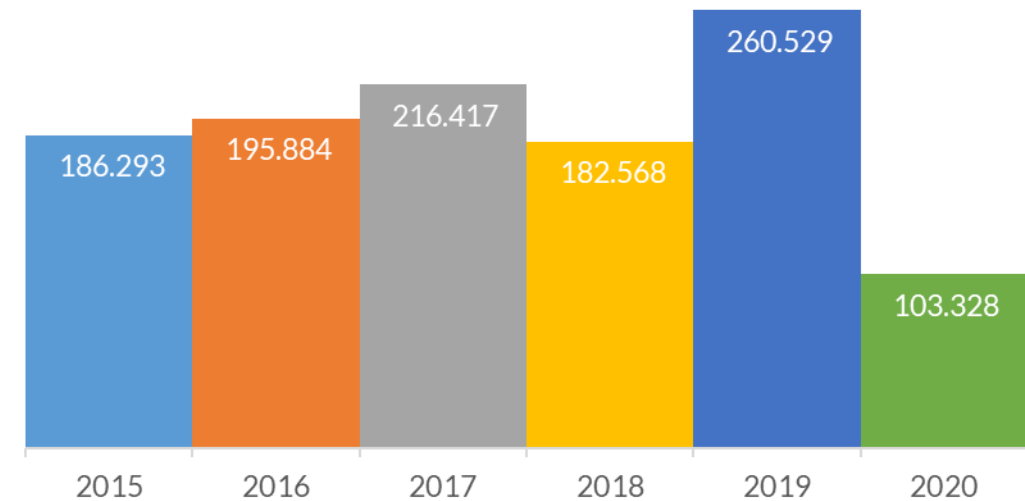
18,0%

* Sur base des nuitées

3.2 Pays-Bas

Indicateur	Voyageurs étrangers	Voyageurs néerlandais
Arrivées	64.679	31.741
Nuitées	174.318	103.328
Durée moyenne de séjour	2,7	3,3

L'évolution des nuitées du marché néerlandais en Province de Namur de 2015 à 2020



Types de déplacement des Néerlandais en Province de Namur, 2020*

 **96,4%**
Loisirs

 **0,9%**
MICE

 **2,7%**

Autres raisons professionnelles

* Sur base des arrivées

3.2 Pays-Bas

Principaux types d'hébergement des Néerlandais en Province de Namur *



Hôtels

14,2%



Tourisme de terroir

27,9%



Villages de vacances
et centres de
tourisme social

39,5%



Campings

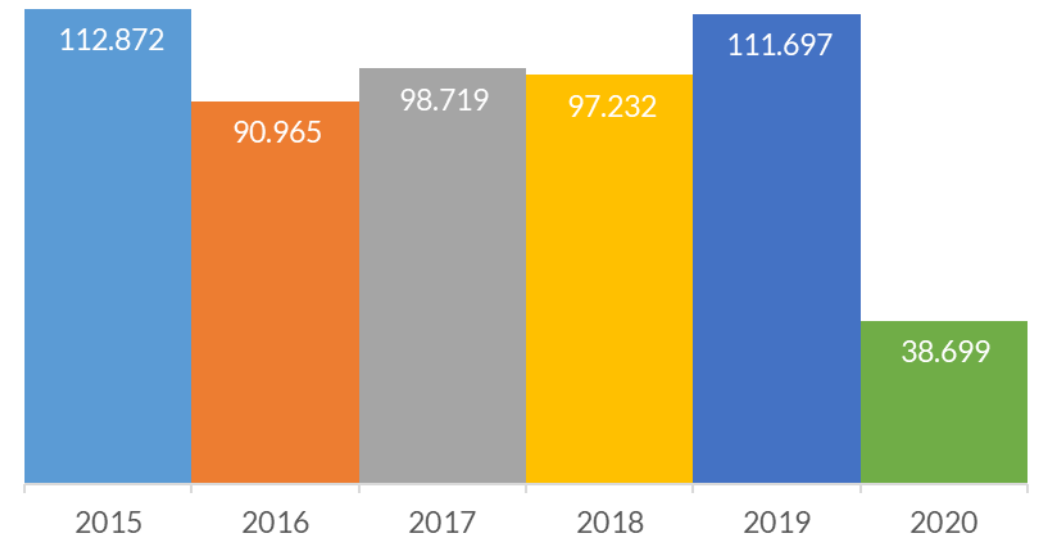
18,4%

* Sur base des nuitées

3.3 France

Indicateur	Voyageurs étrangers	Voyageurs français
Arrivées	64.679	18.114
Nuitées	174.318	38.699
Durée moyenne de séjour	2,7	2,1

L'évolution des nuitées du marché français en Province de Namur de 2015 à 2020



Types de déplacement des Français en Province de Namur, 2020*

 **73,9%**
Loisirs

 **8,8%**
MICE

 **17,3%**
Autres raisons professionnelles

* Sur base des arrivées

3.3 France

Principaux types d'hébergement des Français en Province de Namur *



Hôtels

51,2%



Tourisme de terroir

18,9%



Villages de vacances
et centres de
tourisme social

20,5%



Campings

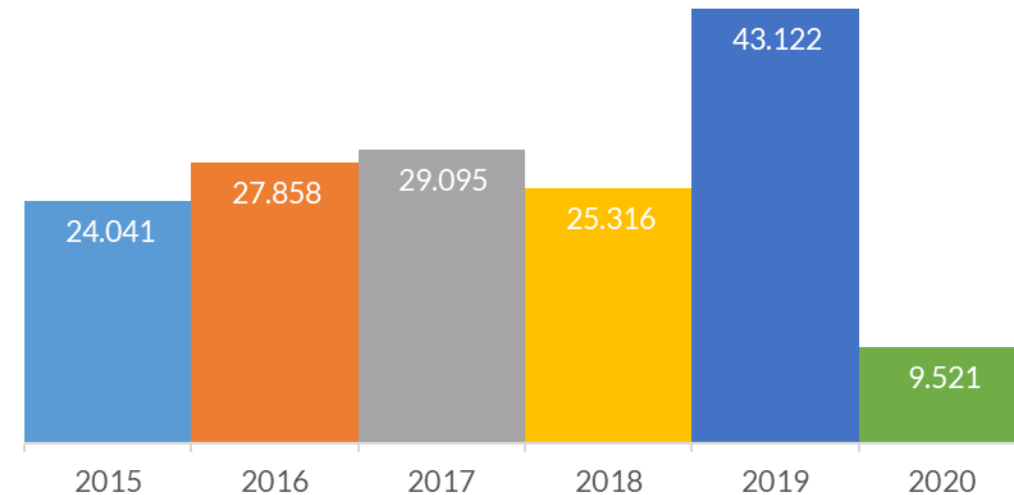
9,4%

* Sur base des nuitées

3.4 Allemagne

Indicateur	Voyageurs étrangers	Voyageurs allemands
Arrivées	64.679	4.567
Nuitées	174.318	9.521
Durée moyenne de séjour	2,7	2,1

L'évolution des nuitées du marché allemand en Province de Namur de 2015 à 2020



Types de déplacement des Allemands en Province de Namur, 2020*



80,5%

Loisirs



3,8%

MICE



15,7%

Autres raisons professionnelles

* Sur base des arrivées

3.4 Allemagne

Principaux types d'hébergement des Allemands en Province de Namur *



Hôtels

44,2%



Tourisme de terroir

30,3%



Villages de vacances
et centres de
tourisme social

8,7%



Campings

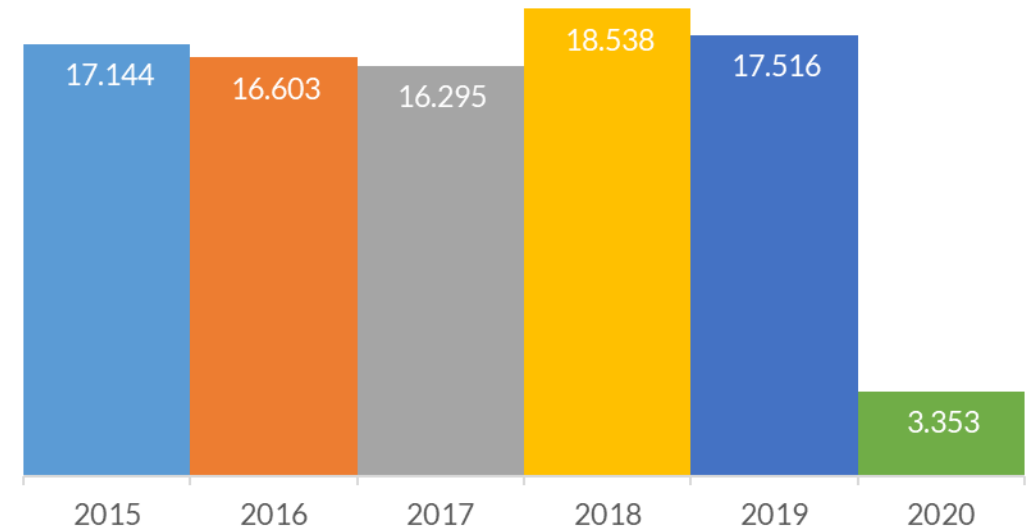
16,9%

* Sur base des nuitées

3.5 Royaume-Uni

Indicateur	Voyageurs étrangers	Voyageurs britanniques
Arrivées	64.679	1.622
Nuitées	174.318	3.353
Durée moyenne de séjour	2,7	2,1

L'évolution des nuitées du marché britannique en Province de Namur de 2015 à 2020



Types de déplacement des Britanniques en Province de Namur, 2020*

 **85,8%**
Loisirs

 **3,0%**
MICE

 **11,3%**

Autres raisons professionnelles

* Sur base des arrivées

3.5 Royaume-Uni

Principaux types d'hébergement des Britanniques en Province de Namur *



Hôtels

41,5%



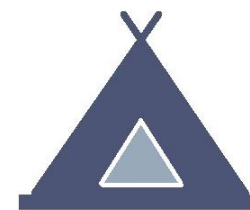
Tourisme de terroir

11,0%



Villages de vacances
et centres de
tourisme social

36,1%



Campings

11,4%

* Sur base des nuitées

Glossaire

- Hébergement reconnu : hébergement autorisé à porter une dénomination protégée par le Code wallon du Tourisme et en ordre de sécurité incendie
- Hébergement non reconnu : hébergement dont l'autorisation est échue car fermé temporairement, en attente de renouvellement d'attestation de sécurité incendie ou hébergement qui n'a pas demandé d'autorisation au CGT mais s'est fait enregistrer auprès de la Cellule « Déclaration d'exploitation »
- Hébergement de terroir : hébergement autorisé au CGT qui peut porter la dénomination de chambre d'hôtes, chambre d'hôtes à la ferme, gîte citadin, gîte rural, gîte à la ferme, meublé de tourisme et meublé de vacances
- Hébergement locatif : type d'hébergement non autorisé au CGT regroupant les gîtes, chambres, hébergements insolites et hébergements pour groupes
- Arrivée : nombre de personnes séjournant dans un hébergement
- Nuitée : nombre de personnes séjournant dans un hébergement x le nombre de nuits passées
- Tourisme social : auberge de jeunesse, gîte d'étape, centre d'hébergement à prix réduits
- Hébergement marchand : hébergement touristique
- Hébergement non marchand : résidence secondaire
- Donnée confidentielle : donnée non diffusable selon le règlement européen (CE) n°223/2009 d'Eurostat relatif à la confidentialité statistique. Ce dernier définit les données confidentielles comme « des données permettant l'identification, de manière directe ou indirecte, d'unités statistiques, ce qui a pour effet de divulguer des informations individuelles ».

Contact

Commissariat général au Tourisme
Direction du Développement stratégique
Avenue Gouverneur Bovesse, 74
5100 Jambes

Observatoire wallon du Tourisme

COSSE Véronique - 081/325.692 - veronique.cosse@tourismewallonie.be

CHARDON Mélusine - 081/325.618 - melusine.chardon@tourismewallonie.be

VERDIN François - 081/325.712 - francois.verdin@tourismewallonie.be

LESCEUX Jonathan - 081/325.664 - jonathan.lesceux@tourismewallonie.be